



No de résolution
ou annotation



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 15 FÉVRIER 2023 à l'aréna Rivière-du-Nord.

PRÉSENCES :

Monsieur Guy Lamothe, maire de la Municipalité de Sainte-Sophie
Monsieur Pau Germain, maire de la ville de Prévost
Monsieur Marc Bourcier, maire de la Ville de Saint-Jérôme

Est également présente :

Monsieur Serge-Alexandre Tessier, directeur général de la Régie

2023-02-15/1307

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 15 FÉVRIER 2023

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance est ouverte à 9 h06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-02-15/1308

ITEM 2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Marc Bourcier

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-02-15/1309

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2022

Il est proposé par monsieur Marc Bourcier

ET IL EST RÉSOLU QUE :

**QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 30 NOVEMBRE 2022
soit approuvé.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

2023-02-15/1310

ITEM 4

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 30 NOVEMBRE 2022**

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 30 NOVEMBRE 2022 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-02-15/1311

ITEM 5

ANNULLATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JANVIER 2023

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe

ET IL EST RÉSOLU QUE :

DE ne pas remettre la séance du 25 janvier 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-02-15/1312

ITEM 6

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

ATTENDU QUE le directeur général a déposé le registre des chèques pour la période du 1^{er} décembre 2022 au 31 janvier 2023;

Il est proposé par : monsieur Guy Lamothe

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 1^{er} décembre 2022 au 31 janvier 2023;

Folio 01932326 :

- prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de 5 642.03 \$;
- chèques portant les numéros 001666 à 001701 inclusivement représentant un montant de 90 961.61\$.
- chèques portant le numéro 001673, 001685, 001686, 001687, 001688 et 001695 annulés, problème d'impression
- prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de 137 275.02 \$

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE le directeur général certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.



No de résolution
ou annotation

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-02-15/1313

ITEM 7

**RÉSOLUTION NOMINATION DU SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL DE L'ARÉNA
RIVIÈRE-DU NORD**

ATTENDU QUE la Régie a pour mission d'offrir des activités de glace sur le territoire des villes membres de la Régie;

ATTENDU QUE la Régie est, depuis le 1^{er} janvier 2016, la principale corporation sportive dans Saint-Jérôme et la région;

ATTENDU le départ à la retraite de Mme Danielle Clément, directrice générale, en date du 4 novembre;

ATTENDU que M Serge-Alexandre Tessier à été nommé directeur général lors de la séance que 30 novembre.

ATTENDU que M Tessier est entré en fonction officielle le 9 janvier 2023;

ATTENDU que Mme Clément était Directrice Générale secrétaire-trésorière

Il est proposé par monsieur Marc Bourcier

ET IL EST RÉSOLU :

1. De procéder à la nomination de M Serge-Alexandre Tessier à titre de secrétaire-trésorier de l'aréna Rivière-du-Nord;
2. Que les pouvoirs du règlement 006 sur la politique d'achat de moins de 25 000\$ lui sont conférés;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-02-15/1314

ITEM 7

PÉRIODES DE QUESTIONS

Aucune question du public

2023-02-15/1315

ITEM 8

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est levée à 9 h 18

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Monsieur Guy Lamothe
Président

M Serge-Alexandre Tessier
Directeur Général
Secrétaire Trésorier